

dolescence, et de sept dans l'âge adulte; mais il ne peut y avoir de règle absolue à cet égard. La nuit est le temps naturel du sommeil; le sommeil de nuit est plus tranquille, plus profond et répare davantage; faire de la nuit le jour et du jour la nuit, c'est manquer à une règle essentielle de l'hygiène.

Econ. pol. L'économie politique a pour objet l'étude des moyens par lesquels l'homme pourvoit à la satisfaction de ses besoins. Bastiat a fait des besoins, considérés au point de vue économique, l'énumération approximative suivante: respiration, alimentation, vêtement, logement, éclairage, conservation et établissement de la santé, locomotion, sécurité, instruction, sensation du beau. Une vérité très-importante, on peut dire fondamentale, en économie politique, c'est que les besoins humains ne sont pas une quantité fixe, immuable, absolue; qu'ils ne sont pas stationnaires, mais progressifs par nature. «Ce caractère progressif», dit Bastiat, se remarque même dans nos besoins les plus matériels; il devient plus sensible à mesure qu'on s'élève à ces désirs et à ces goûts intellectuels qui distinguent l'homme de la brute. Il semble que, s'il est quelque chose en quoi les hommes doivent se ressembler, c'est le besoin d'alimentation; car, sauf les cas anormaux, les estomacs sont à peu près les mêmes. Cependant, les aliments qui auraient été recherchés à une époque sont devenus vulgaires à une autre époque, et le régime qui suffit à un lazzarone soumettrait un Hollandais à la torture. Ainsi le besoin, le plus immédiat, le plus grossier, et, par conséquent, le plus uniforme de tous, varie encore suivant le climat et l'habitude. Il en est ainsi de tous les autres. A peine l'homme est abrité, qu'il veut se loger; à peine il est vêtu, qu'il veut se décorer; à peine il a satisfait les exigences de son corps, que l'éducation, la science, l'art ouvrent devant ses désirs un champ sans limites. «A cet accroissement progressif des besoins, l'auteur des *Harmonies économiques* assigne deux causes: la puissance de l'habitude et le sentiment de dignité. «Quand, par le travail, l'ordre, l'économie, une famille s'élève de degré en degré vers ces régions sociales où les goûts deviennent de plus en plus délicats, les relations plus polies, les sentiments plus épurés, l'intelligence plus cultivée, qui ne sait de quelles douleurs poignantes est accompagné un retour de fortune qui la force à descendre? «L'abaissement rompt des habitudes qui sont devenues, comme on dit, une seconde nature; il froisse le sentiment de la dignité, et avec lui toutes les puissances de l'âme. Aussi il n'est pas rare, dans ce cas, de voir la victime, succombant au désespoir, tomber sans transition dans un dégradant abrutissement. «Avant Bastiat, Rousseau avait constaté cette transformation, cette extension des besoins de notre espèce et le rôle qu'y joue l'habitude; il la déplorait et la condamnait, comme nous ayant fait sortir et nous ayant éloignés de plus en plus de la perfection et du bonheur, et de l'état de nature. «Les hommes, dit-il, jouissant d'un fort grand loisir, l'employèrent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs pères, et ce fut là le premier joug qu'ils s'imposèrent sans y songer, et la première source des maux qu'ils prêtèrent à leurs descendants; car, outre qu'ils continuèrent ainsi à s'amollir le corps et l'esprit, ces commodités ayant, par l'habitude, presque tout leur agrément, et étant en même temps dégradées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en était douce, et l'on était malheureux de les perdre sans être heureux de les posséder. «Faut-il souscrire à cet arrêt du citoyen de Genève? «Non, dit Bastiat; l'élasticité indéfinie de nos besoins est une loi de notre nature, loi providentielle, qui a fait la civilisation et qui la pousse à un progrès sans limites. Dieu, la nature, l'humanité n'ont pas tort. Entre l'accroissement de nos besoins et celui des moyens que nous avons d'y pourvoir, il y a harmonie. «Il faut remarquer que le désir ne se transforme en véritable besoin, c'est-à-dire en désir douloureux, que lorsqu'il a été fait tel par l'habitude d'une satisfaction permanente, et d'autres termes, quand le moyen a été trouvé, et mis irrévocablement à notre portée.

Quels sont les moyens que nous avons de pourvoir à nos besoins? Ces moyens proviennent de deux sources: de la nature et du travail. Les besoins ne sont des faits économiques que lorsque le travail doit nécessairement intervenir pour les satisfaire. Ainsi le besoin de respiration appartient à peine à l'économie politique, parce qu'il la nature fait en général tous les frais, et que le travail humain n'a à intervenir que dans certains cas exceptionnels, comme, par exemple, quand il est nécessaire de purifier l'air. La coopération de la nature à la satisfaction des besoins est plus ou moins grande, suivant les lieux et le temps où ils demandent à être satisfaits, et aussi suivant la nature des besoins. Le besoin de nous désolter est plus ou moins satisfait par la nature, selon qu'elle nous fournit une eau plus ou moins rapprochée, limpide, abondante; et le travail a à concourir d'autant plus qu'il faut aller chercher l'eau plus loin, la clarifier, suppléer à sa rareté par des puits et des citernes. La nature n'est pas non plus uniformément libérale envers nous quant à l'alimentation; car qui dira que le travail qui reste à notre charge soit toujours le même, si le terrain est fertile ou s'il est ingrat, si la forêt est gi-

boyeuse, si la rivière est poissonneuse, ou dans les hypothèses contraires? Pour l'éclairage, le travail humain a certainement moins à faire là où la nuit est courte que là où il a plu au soleil qu'elle fût longue. On peut remarquer, avec Bastiat, que la coopération de la nature s'amoindrit et laisse plus de place à nos facultés à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des besoins. Le peintre, le statuaire, l'écrivain même, sont réduits à s'aider de matériaux et d'instruments que la nature seule fournit; mais il faut reconnaître qu'ils puisent dans leur propre génie ce qui fait le charme, le mérite, l'utilité et la valeur de leurs œuvres. Apprendre est un besoin que satisfait presque exclusivement l'exercice de nos facultés intellectuelles.

Les moyens que la nature et le travail nous fournissent de satisfaire nos besoins prennent le nom d'utilités: de là, la distinction de deux espèces d'utilités: les unes dites gratuites, parce qu'elles nous ont été accordées gratuitement par la nature; les autres appelées onéreuses, parce qu'elles veulent être, pour ainsi parler, achetées par des efforts. Bastiat a fait, de cette distinction, le point de départ de ses théories économiques. Suivant lui, dans une société où le libre mouvement des intérêts ne connaît d'autre barrière que la justice, où l'Etat se borne à empêcher la spoliation par la violence et la spoliation par la fraude, l'utilité gratuite est, par la force des choses, commune à tous, et reste hors de la sphère de l'échange et de la propriété, lesquels n'ont jamais d'autre objet que les efforts, les services humains, l'utilité onéreuse. (V. ECHANGE, PROPRIÉTÉ, VALEUR.)

Mor. L'économie politique constate le développement progressif des besoins. C'est à la morale à diriger ce développement, à lui assigner des limites rationnelles, à subordonner les besoins inférieurs, en ce qu'ils n'ont pas d'absolu, aux besoins plus élevés. L'action dominatrice et directrice de l'homme sur ses besoins contient, pour ainsi dire, toute la morale individuelle. Plusieurs grandes religions ont placé la perfection morale dans la réduction systématique des besoins au minimum. Ces importantes questions seront traitées ailleurs avec les développements qu'elles comportent. (V. MORALE.)

Philos. soc. Nous aurions à examiner, en terminant, la célèbre formule communiste: A chacun selon ses besoins; mais nous ne croyons pas devoir la séparer de la doctrine sociale dont elle est l'expression (V. COMMUNISME). Notons seulement qu'elle est condamnée par ce fait que les besoins ne sont pas des quantités fixes, absolues; qu'ils tendent à se développer indéfiniment, qu'ils varient d'un temps à un autre, d'un lieu à un autre, d'un individu à un autre.

BESOLAT s. m. (be-zo-la). Ichtyol. Poisson propre aux lacs de la Suisse.

BESOLD ou **BESOLDE** (Christophe), juriste-consulte et historien allemand, né à Tubingue en 1577, mort à Ingolstadt en 1638. Il fut d'abord pourvu d'une chaire de jurisprudence à Tubingue, puis à Ingolstadt. Il a laissé d'assez nombreux ouvrages, écrits en latin, dont les principaux sont: *Synopsis rerum ab orbe condito gestarum usque ad Ferdinandum imperium* (1618); *Synopsis politica doctrinae, institutionum juris et rerum in orbe gestarum* (1623); *Historia constantinopolitana-turcica* (1634); *Prodromus vindictarum ecclesiasticarum Wirttembergicarum* (1636), etc.

BESOLET s. m. (be-zo-lè). Ornith. Nom que les Genevois donnent à l'hirondelle de nier.

BESONCLE s. m. (be-zon-kle — du lat. *bis*, deux fois, et du fr. *oncle*). Grand-oncle. «Vieux mot.

BESOR, nom d'un des torrents les plus considérables de la Judée, arrosait la tribu de Siméon où il prenait sa source, passait à Gerara et se jetait dans la Méditerranée, au S. de Gaza. David le traversa en poursuivant les Amalécites.

BESOUKI, ville de la Malaisie néerlandaise, ch.-l. de la résidence de même nom, sur la côte N. de l'île de Java, à 97 kil. S.-E. de Sourabaya; 4,793 hab. Commerce actif; palais remarquable.

BESOZZI (Ambrogio), peintre et graveur italien, né à Milan en 1648, mort dans la même ville en 1706. Il eut pour maître Giuseppe Danedi et Ciro Ferri, et travailla à Turin, à Venise, à Parme et à Milan. On connaît de lui deux eaux-fortes, un *Combat de chrétiens contre des Turcs* et le portrait d'une princesse, pièce gravée avec Bonacina, d'après Cesare del Fiori.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne GROS DE), théologien, aumônier du comte de Provence, né à Castelnau-d'Aud en 1734, mort en 1783. Il combattit les philosophes, et publia un *Essai sur l'éloquence de la chaire* (1778), et divers écrits aujourd'hui oubliés. Un de ses sermons, prêché devant Louis XV, fit supprimer les affreux cachots de l'ancien régime et établir pour les remplacer la maison de la Force.

BESQUINE ou **BISQUINE** s. f. (bè-ski-ne). Mar. Bateau de pêche et de cabotage des environs de Cherbourg, dont l'arrière est arrondi, et qui navigue soit à la voile, soit à l'aviron.

BESSA (Pancrace), peintre de fleurs et

d'histoire naturelle, né à Paris en 1772, mort après 1831. Il eut pour maîtres van Spaendonck et Redouté, mais se rapprocha beaucoup plus de la manière du premier que de celle du second. En 1816, il fut nommé peintre de fleurs de la duchesse de Berry, à qui il donna des leçons, et, en 1823, il fut attaché au Muséum d'histoire naturelle. Il exposa, de 1806 à 1831, des tableaux à l'huile et à l'aquarelle, dont plusieurs ont été acquis par des princes et des souverains étrangers, et il exécuta un nombre considérable de dessins pour des publications scientifiques, notamment pour le *Nouveau Duhamel* (7 vol. in-fol.); pour l'*Herbier de l'amateur*, etc.

BESSAN, bourg et comm. de France (Hérault), cant. d'Agde, arrond. et à 18 kil. E. de Béziers; pop. aggl. 2,300 hab. — pop. tot. 2,455 hab. Commerce d'eau-de-vie.

BESSANEM s. m. (bèss-sa-nèm). Pathol. Rougeur des parties extérieures, semblable à celle qui précède la lèpre, occupant quelquefois le visage, et plus souvent les extrémités du corps.

BESSAPARA, ville de l'ancienne Thrace, à 32 kil. N.-O. de Philippopolis, chez les Bessi.

BESSARABA, famille qui a laissé son nom à la Bessarabie, et fourni à la Valachie un grand nombre de waïvodes, depuis 1241 jusqu'en 1714. Les membres principaux de cette famille célèbre, qui a joué un grand rôle dans l'histoire de l'Europe orientale, sont: ROUNIC le Noir, mort en 1265, qui fonda la principauté de Valachie, bâtit les villes d'Argissu, de Tergovisti et de Bucharest, et donna à son peuple un code de lois très-remarquables pour le temps; — MIRCE I^{er}, waïvode de 1342 à 1418, qui guerroya contre les Bulgares et surtout contre les Turcs, se signala par des actions éclatantes, et assista à la bataille de Kossóva. En 1393, Mirce dut se soumettre aux Turcs, commandés par Bajazet I^{er}, et s'engagea à leur payer tribut; mais il s'affranchit de ce traité en 1398; — MICHEL II, dit le Brave, l'un des plus vaillants guerriers de son siècle, élu waïvode en 1592, mort en 1601; il réunit sur sa tête les trois couronnes de Valachie, de Moldavie et de Transylvanie, mais excita ainsi la jalousie de l'empereur Rodolphe II et des Polonais, et Michel périt assassiné; — MATHEU BRANCOVAN, qui ranima en Valachie le sentiment presque éteint de la nationalité; mais, pour se soutenir contre les Turcs, il dut écraser ses sujets d'impôts, ce qui provoqua un soulèvement général, au milieu duquel il mourut (1654); — CONSTANTIN II BRANCOVAN, élu waïvode en 1688, tint une ligne de conduite tortueuse, servant et trahissant tour à tour les Impériaux, les Turcs et les Russes. Le divan, instruit enfin des traités qu'il avait conclus avec ses ennemis, le fit arrêter, amener à Constantinople, et exécuter avec ses quatre fils (1714). Avec ce prince finit la dynastie des Bessaraba.

BESSARABIE, province méridionale de la Russie d'Europe, comprise entre le Dniester, qui la sépare des provinces de Kerson et de Podolie à l'E. et au N., le Pruth, qui la sépare de la Moldavie à l'O. et la mer Noire au S. Superficie 4,900,000 hectares; 810,274 hab. Le territoire de la Bessarabie présente une vaste surface plane inclinée vers la mer Noire, ainsi que l'indique le cours des deux fleuves qui l'enserment à l'E. et à l'O., et légèrement accidentée dans la partie septentrionale par les dernières ramifications des Karpathes. Ces montagnes, peu élevées, sont boisées et giboyeuses; le sud de la province, au contraire, plaine immense, arrosée par quelques petits cours d'eau qui vont se perdre dans le Dniester ou le Pruth, offre de belles prairies, dans lesquelles errent le bœuf, le cheval et le mouton, mais où l'on trouve à peine quelques arbres et quelques buissons le long des rivières et des chemins. Néanmoins, le sol, d'une grande fertilité, produit en abondance du froment, du blé noir, du maïs, du chanvre et du lin. Dans quelques districts, on récolte des vins assez estimés, des fruits de toute espèce, de la garance et du tabac.

Cette province, peuplée en grande partie par des colonies de Bulgares au N. et par des Allemands au S., fait, par le port d'Odessa, un grand commerce d'exportation de ses produits agricoles, tels que blé, suif, laines, cuirs et peaux non préparées; l'exploitation de quelques marais salants, la pêche du hareng et de l'esturgeon, l'élevage des abeilles et des vers à soie sont encore une source de richesses très-importantes.

Le nom de Bessarabie, inconnu des anciens, qui comprenaient le territoire de cette province dans la petite Scythie, vient de Bessaraba, famille de princes ou waïvodes qui ont gouverné cette contrée pendant longtemps après l'occupation des Tartares. 520 ans av. J.-C., le grand roi Darius essaya de dompter la petite Scythie, mais il fut contraint de reculer devant ce peuple aussi courageux qu'insaisissable. Philippe de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, ne fut pas plus heureux contre les Scythes; son fils vainquit les Triballes et les Gètes, mais il ne parut pas qu'il ait soumis les peuplades d'au delà du Pruth. Vers le II^e siècle de notre ère, la petite Scythie prit le nom de Sarmatie, du nom d'un peuple venu du Nord, les Sarmates, qui chassèrent les Scythes. Les Romains, en domptant les Daces, poussèrent leurs conquêtes jusque dans cette contrée, et l'empire des Goths y

plâça ses frontières. Les Huns ravagèrent en passant ce pays, qui fut occupé par les Bulgares, puis momentanément par les Avars qui la cédèrent, au VII^e siècle, aux Slaves et aux Romains. Sous l'occupation de ces derniers, les Tartares s'en emparèrent, tout en laissant des princes indigènes pour la gouverner; l'un de ces princes, Bessaraba, donna son nom à cette contrée, qui tomba plus tard au pouvoir des waïvodes de la Moldo-Valachie; puis, en 1474, sous la domination des Turcs, qui la conservèrent jusqu'à la paix de Bucharest en 1812. Depuis cette époque, elle forme une des provinces de l'empire des czars.

BESSARION (Jean), patriarche de Constantinople, né à Trébizonde en 1389 suivant les uns, en 1395 suivant les autres, mort à Ravenne en 1472. Issu d'une famille noble, il fut envoyé fort jeune à Constantinople, où il eut Gémiste Pléthon pour maître en littérature et en philosophie, sciences dans lesquelles il fit de rapides progrès. S'étant fait religieux de l'ordre de Saint-Basile, il fut tiré de sa retraite pour être nommé évêque de Nicée. Lorsqu'on agita la question de la réunion des deux Eglises grecque et romaine, il fut envoyé par l'empereur Jean Paléologue au concile de Ferrare (1438), où il se fit remarquer par son éloquence. S'étant prononcé pour cette réunion, il se brouilla avec son collègue Marcus Eugenius, métropolitain d'Éphèse. L'union des deux Eglises fut prononcée; et, en 1439, Eugène IV créa Bessarion cardinal. Fixé en Italie par sa nouvelle dignité et par les troubles de la Grèce, où cette réunion n'était pas accueillie, le nouveau cardinal continua à mener la vie simple qui avait toujours été la sienne, et il sut, par ses éminentes qualités, mériter la confiance des souverains pontifes. Nicolas V lui donna l'archevêché de Siponte, et Pie II le titre de patriarche de Constantinople (1463). Deux fois, il faillit être élu pape; quatre fois, il fut revêtu de la dignité de légat. C'est en cette qualité qu'il se rendit à Bologne, en 1458, pour apaiser les dissensions qui y régnaient. Enfin, en 1471, il fut envoyé en France par Sixte IV pour réconcilier le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, avec Louis XI, et les engager à entrer dans la ligue projetée. Non-seulement il échoua dans cette négociation, mais encore Louis XI l'humilia jusqu'à lui tirer la barbe en pleine audience. On dit même que Bessarion ressentit si vivement cet affront que, peu après, retournant à Rome, il tomba malade à Turin, et mourut à Ravenne le 18 novembre 1472. Il avait alors environ quatre-vingts ans. Son corps fut porté à Rome, et le pape assista à ses funérailles. On l'inhumait dans une chapelle de l'église de Saint-Pierre, où il avait préparé son tombeau avec une épitaphe en deux parties, l'une grecque, l'autre latine. Platine a fait en latin l'éloge de Bessarion, Apollonius l'a fait en grec, et le P. Alby en français. Ces trois éloges ont été imprimés.

Grand promoteur des études grecques et grand admirateur de Platon, Bessarion recevait dans sa maison, à Rome, tous les savants grecs que la prise de Constantinople y faisait affluer. Il avait une très-belle bibliothèque, riche en manuscrits qu'il avait fait venir de toutes les parties de la Grèce et qui lui coûtèrent, dit-on, 30,000 écus. C'est cette même bibliothèque qu'il légua au sénat de Venise; elle se trouve aujourd'hui dans celle de Saint-Marc, dont elle forma le premier noyau.

Bessarion a composé un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius (t. XI, p. 424, édit. Harl. Ses écrits théologiques sont restés manuscrits. On possède aussi de lui des traductions latines des *Mémoires* de Xénophon, de la *Métaphysique* d'Aristote, et des *Caractères* de Théophraste. C'est au cardinal Bessarion qu'on doit la découverte du poème de Quintus de Smyrne. Les bibliothèques Impériale, de Paris, Laurentienne, de Florence, et celle de l'Escurial, possèdent un grand nombre de manuscrits des ouvrages de ce fécond écrivain.

BESSE s. f. (bè-se). Agric. Un des noms de la vesce.

BESSE, ville de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kil. O. d'Issoire; pop. aggl. 864 hab. — pop. tot. 1,916 h. Grand commerce de bestiaux; chapelle de Chambon du XII^e siècle; château de Montredon, avec une chapelle romane abandonnée, mais bien conservée; aux environs, source minérale de Villetour; lac Pavin, au sommet d'une montagne, dans le cratère d'un ancien volcan. «Bourg de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kil. S.-E. de Brignoles, près d'un lac très-poissonneux; pop. aggl. 1,609 hab. — pop. tot. 1,702 hab. Fabriques de bouchons; distilleries. «Village de France (Dordogne), arrond. et à 40 kil. S.-O. de Sarlat; 622 hab. Aux environs, cromlech de douze grosses pierres de grès, rangées en cercle autour d'une treizième; dolmen; antiquités romaines; belle église romane, renfermant des bas-reliefs remarquables.

BESSE (Guillaume), jurisconsulte français, né à Carcassonne, mort en 1680. Il publia, sous le titre de: *Histoire des comtes de Carcassonne, autrement appelés princes des Goths, etc.* (1645), une histoire de sa ville natale, pour laquelle il se servit des savantes recherches du chanoine Bernard de Stellat, mort en 1629, avant d'avoir pu les publier.